

TotalEnergies remporte l'appel d'offres de la Ville d'Anvers pour l'installation et l'exploitation de nouveaux points de recharge pour véhicules électriques

Bruxelles, 1^{er} septembre 2021 – La ville d'Anvers, deuxième plus grande ville de Belgique, a attribué à TotalEnergies l'extension et le développement de son réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques. Dans le cadre de ce contrat d'exclusivité, le plus grand attribué à ce jour dans le pays, TotalEnergies va étendre le réseau actuel de la Ville d'Anvers en installant d'ici à 2024 des nouveaux points de recharge de la Ville, incluant des bornes haute puissance de 120 kW.

Attribuée jusqu'en 2034 pour les bornes de recharge standard (22 kW) et 2038 pour les bornes de recharge haute puissance, la concession couvre la fourniture, l'installation et l'exploitation technique et commerciale du réseau de bornes publiques. L'intégralité des besoins en électricité de ce réseau sera fournie par de l'électricité verte produite par TotalEnergies, notamment à partir d'éolien offshore, permettant ainsi aux utilisateurs anversois de bénéficier d'une recharge électrique 100% renouvelable pour leurs véhicules.

« Nous sommes très heureux de la confiance accordée par la Ville d'Anvers pour les prochaines années et nous allons mettre notre expertise au service de l'évolution de la mobilité de ses citoyens. Ce succès vient renforcer l'ambition de TotalEnergies d'accélérer encore davantage sa transformation en compagnie multi-énergies », souligne Alexis Vovk, Directeur général Marketing & Services de TotalEnergies. « En Belgique comme sur les autres marchés où nous nous développons dans la mobilité électrique, nous nous engageons à fournir une expérience utilisateur et des services de recharge électrique à la hauteur des attentes de nos clients. »

« Nous sommes très satisfaits de cet accord. Élaboré sur la base de prévisions réalisistes, il nous permet désormais de répondre aux besoins en infrastructures de recharge à Anvers, tout en répondant rapidement et efficacement aux questions concrètes que pose le développement de la mobilité électrique dans la ville », a déclaré Koen Kennis, Premier échevin en charge de la mobilité de la ville d'Anvers. « La ville d'Anvers et ses administrés sont en effet très attachés à permettre un déploiement raisonnable et raisonnable des bornes de recharge dans les rues, afin de préserver l'esthétique urbaine, tout en gardant un juste nombre de places de parking pour les habitants. »

Ce nouveau contrat renforce la position de TotalEnergies en tant qu'acteur-clé de la mobilité électrique en Europe, en ligne avec son ambition d'opérer plus de 150 000 points de recharge pour véhicules électriques d'ici à 2025. Opérateur du réseau public Charge.Brussels ainsi que de bornes Moyenne et Très Haute Puissance au sein de ses stations-services, TotalEnergies est déjà un acteur reconnu de la mobilité électrique en Belgique. Avec Anvers, la Compagnie poursuit son développement dans les grandes agglomérations mondiales, avec un large portefeuille de points de recharge actuellement en opération ou en construction : Amsterdam et sa région (22 000), Paris (2 300), Londres (1 700), Singapour (1 500), etc.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses 105 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, propre, fiable et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | @TotalEnergiesPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@totalenergies.com

Contact TotalEnergies Belgique

Pascal de Crem : +32 475 76 55 19 | pascal.de-crem@totalenergies.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TotalEnergies SE ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TotalEnergies », « Compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs. Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.